

# LA VIGIE

## Journal de démocratie sociale DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



## ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an ... 9 fr. 00  
Union postale. — un an ... 12 fr. 00

## Direction Saint-Pierre

rue JACQUES-GARIBOLDI

## INSERTIONS

Une à six lignes.	3 fr. 00
Réclames . . . . .	0 fr. 50
Faits divers . . . . .	1 fr. 00

### MYTHOLOGIE ET LITTÉRATURE.

Puisque nos pauvres pêcheries françaises de l'Amérique septentrionale doivent subir un littérateur raté comme Sous-Administrateur provisoire adjoint, il appartient à la « Vigie » de mettre la démocratie du lieu en mesure de se faire comprendre de cet homme Olympien.

L'Olympe est un endroit où il n'y a pas de brume et où on vit très bien; on y voit pas mal de canailles, ça doit être une colonie.

L'Administration y est représentée par un individu décoratif nommé Pilate qui se lave les mains et les pieds toute la journée, de toutes les malpropretés qu'il est payé pour faire et de celles qu'il fait pour satisfaire ses instincts et ceux de Caïn.

Caïn c'est un petit individu qui veut, on ne sait trop pourquoi, se faire passer tantôt pour Neptune, tantôt pour Mars. Il a tué son frère et a du s'enfuir sinistre dans l'espace, échevelé, livide, au milieu des tempêtes avec sa femme et ses fils hors d'âme, la petite famille revêtue de peaux de bêtes. Il croit toujours voir l'œil vegeur de Jehovah lui demander compte du sang de l'innocent. Caïn aime beaucoup Mercure.

Mercure c'est un marchand roublard dont les marchandises ne pèsent rien. S'il aille très légèrement, a mis des ailes à ses patins et à sa casquette pour pouvoir filer dès qu'il aperçoit la police, a inventé le télégraphe pour déjouer la concurrence. Mercure est bien plus fort qu'Ainsi soit-il.

Ainsi soit-il est un grand diable vernis, démontable et parfumé. Il pleure avec les affligés, s'indigne avec les opprimés, hurle

avec les loups, si vous dites il fait sombre il répond il fait nuit, si vous dites il est 10 heures il reprend il est midi. Il a nullifié à séduit des étrangleurs qui, avec des successions compromettantes, lui ont procuré un mystérieux avancement. N'a pas un ami, ne se connaît pas de parents hors de la cuisse de Jupiter, d'où il ne paraît pas encore être sorti. Il y a en lui l'étoile d'un Géron, Fessayer c'est l'adopter. Ainsi soit-il adore tout le monde en particulier le Baron.

Le Baron est l'agent électoral du Bédouin qui presse une province voisine de l'Olympe. Dans son jeune temps le Baron était faraud, il a beaucoup baissé depuis. Il s'adonne à des niaiseuses mais il a le très solitaire dont ses amis lui ont chipé des morceaux considérables sans jamais pouvoir lui extirper la tête. Le Baron a liquidé dans de bonnes conditions un commerce de gueuses, grelots, papier-monnaie pour les mardi-gras, elixir de longue vie etc., et raconte ses souvenirs chez Matuvu, pour l'édification de la jeunesse.

Matuvu, dit Polyphème, dit Vulcain, dit Cyclope etc., est dégringolé de l'Olympe, par le grand escalier, un jour où il avait abusé de la bière de spruce; Matuvu forge un bateau dans une église en bois. Ce bateau est destiné à noyer tous les cafards, cloportes, grenouilles, araignées, crapauds, cancrelats qui infestent l'Olympe. En attendant la terminaison du bateau libérateur, Matuvu retient ces animaux captifs dans un réduit dénommé Cercle, où il leur distribue de temps à autre des sirèpes variés les exibe pour de l'argent destiné à l'achèvement du navire, mais Barabbas, Ullmo-Robespierre etc., n'ont pas le sou et c'est le Bédouin qui paie.

Bédouin est le gardien de la virginité de la Princesse. Pilate lui a fait construire un

clocher dans lequel il fait du feu la nuit, pour que ladite Vestale puisse vaquer à ses affaires sans être dérangée. Dans la journée il fait remplir chez Bacchus son tonneau pour la campagne. Mais il ne peut jamais partir car il faut toujours en remettre depuis que Vadécard a chipé le robinet.

Vadécard est beau, grand, gras, il ne voit clair que la nuit et ne marche qu'à l'alcool. Avec du schiste rien à faire, avec du charbon idem. Séjourne aux portes où il remplit pour Caïn des missions de confiance.

(A suivre.)

### La question de l'Œuvre d'Assistance aux enfants.

### Réponse à un mémoire discret et erroné.

Dans un article paru le 18 décembre dernier, nous rendions compte d'une réunion de l'assemblée générale de l'Œuvre d'assistance aux enfants et des raisons qui avaient motivé la démission de la Vice-Présidente.

Plus d'un mois plus tard paraissait un long mémoire dédié à plusieurs dames du Comité et dans lequel Madame la Présidente souligne que les motifs allégués pour expliquer cette démission ne sont pas réels et que cette prétendue décision du Comité sur laquelle elle est basée, n'exista jamais que dans l'imagination de certaines personnes mal intentionnées.



Madame la Présidente pourrait peut-être nous faire connaître en quoi nous avons ajouté à nos commentaires des appréciations calomnieuses.

Dans tous les cas, elle entend remettre les choses au point auprès des personnes mal renseignées (d'après elle) que l'édit article a paru inquiéter ou émouvoir. Et, à cet effet, son copieux et éloquent mémoire a paru et a voyage discrètement dans tous les milieux susceptibles de le lire avec une conviction tout au moins d'occasion.

Tout dernièrement il nous a été possible (par le plus grand des hasards) d'en prendre connaissance. C'est bien écrit, d'un beau style. Cette allocution aux Dames du Comité est simplement splendide, elle reflète les sentiments les plus nobles de charité chrétienne ou laïque (choisissez); on voudrait pouvoir habiller et nourrir tous les malheureux; il n'y aurait plus qu'à les loger mais attendez, cela viendra plus tard, aussitôt que les fonds rentreront. Ce sera alors la réalisation du rêve socialiste, du bonheur parfait. Tout le monde sera content.

Malheureusement ces belles théories nous font l'effet d'un magasin dont l'étagage est si engageant que tout le monde y entre pour s'apercevoir que la boutique est vide. Tout est dehors. (Pour plus amples renseignements s'adresser à une pauvre fille expulsée de son logement, manu militari, pour n'en avoir pas payé la location à sa propriétaire.)

\*\*

Avant de répondre nous avons tenu à faire une petite enquête sur ce qui s'est passé dans le fonctionnement de l'œuvre d'assistance aux enfants depuis la session 1907-1908, c'est-à-dire, depuis le moment où la Présidente voudrait faire retomber sur la Vice-Présidente toutes les erreurs et négligences qui se sont produites, et il nous est possible, aujourd'hui, de donner les renseignements suivants :

Madame Salomon se trompe lorsqu'elle vient affirmer que dès le mois de décembre 1907, il lui avait été impossible d'assister aux séances.

Elle a présidé, non seulement toutes les séances de décembre mais encore toutes celles de janvier.

Elle était présente à la séance du 31 janvier 1908, au cours de laquelle, elle a proposer d'affecter une certaine somme à l'achat de sabots.

Elle était présente à la séance du 7 février au cours de laquelle la note détaillée des sabots distribués pendant la semaine lui a été remise par la Vice-Présidente chargée d'en faire la distribution conformément au

vote du 31 janvier.

Elle était présente à la séance du 14 février qu'elle présidait et Madame la Présidente est sortie de la salle de délibérations pour rentrer chez elle accompagnée de la Vice-Présidente.

A partir de cette date et alors que le malheur la frappait, il ne fut plus possible à Madame Salomon de présider.

La Vice-Présidente, désireuse de voir continuer cette œuvre de bienfaisance qui avait déjà donné tant de résultats appréciables, se rendait très régulièrement à la salle désignée pour présider les séances, mais, à partir de ce moment, le Comité presque tout entier, en l'absence de Madame Salomon empêchée, se désintéressa de l'œuvre et il ne put être fait de travail utile. Les membres du Comité ne se réunissant pas en nombre suffisant, jamais il ne fut donné à la Vice-Présidente l'occasion de présider. Il n'y avait donc rien à faire, aussi nous ne voyons pas bien le reproche qui lui est fait de n'avoir pas fait établir les procès-verbaux des séances qu'elle présidait, pas plus du reste, que celui ayant trait à la comptabilité. Il nous semble logique de croire que ce travail incombaît à la Secrétaire-Trésorière, laquelle, en acceptant le titre, acceptait également d'en faire les fonctions sous la direction de la Présidente.

Cette dernière le comprenait tellement bien aussi que ces fameux livres, surtout pendant cette session 1907-1908, étaient toujours chez elle.

Or, elle se trompe encore lorsqu'elle écrit qu'elle ignorait ce qui s'était passé au sein de l'œuvre depuis le mois de novembre 1907. En fait, elle était toujours la Présidente en fonctions, et si, comme elle le prétend, les procès-verbaux et la comptabilité n'étaient pas tenus à jour, ce blâme ne saurait atteindre la Vice-Présidente, mais bien la Présidente elle-même, ne lui en déplaise !

\*\*

Un véritable réquisitoire contre la Vice-Présidente forme la base du long mémoire écrit par Madame Salomon. En le lisant, on sent que les motifs invoqués par la Vice-Présidente pour motiver sa démission ont frappé juste.

Aussi il est intéressant de lire cette partie de l'ouvrage pour se rendre compte de l'appréciation avec laquelle on cherche des justifications pour démontrer que cette démission a été donnée sans motifs plausibles. Par contre, on allègue des motifs invraisemblables.

Madame Salomon, dans une lettre à la Vice-Présidente, insinuait qu'e此 démission aurait été décidée à la suite de certains événements qui venaient de se produire relatifs aux écoles.

Enfin, elle faisait signer un procès-verbal de séance, pour une délibération ayant douze mois de date. Nous ne voyons guère la valeur d'un document semblable.

Il est préférable de s'arrêter aux chiffres.

Oui, Madame, vous sentiez que le fonctionnement de l'œuvre n'était plus normal. La comptabilité n'était pas à jour; on n'a jamais su où les fonds appartenant à l'œuvre avaient été déposés, et pour tout le monde la liquidation s'imposait. Aussi pour la préparer, vous avez voulu marquer vos préférences à l'occasion de ce que vous pensiez être une distribution finale. C'est ce que vous appelez de l'impartialité.

\*\*

La Vice-Présidente (en face des difficultés qu'elle éprouvait à obtenir les secours qu'elle désirait) vous avait prévenue depuis déjà longtemps qu'il n'y aurait plus à compter sur sa collaboration le jour où elle s'apercevrait que les préférences et les opinions ne resteraient pas à la porte avant d'entrer en délibérations.

Elle a donc donné sa démission par sa lettre du 11 décembre; jamais elle n'a laissé entendre à personne qu'elle la reprendrait. Si cette démission n'a pas été envoyée plus tôt, c'est que, comme tout le monde elle pensait que l'œuvre s'éteindrait sans autres formalités, mais, elle affirme avoir dès le mois d'août déclaré dans une conversation que cette démission serait envoyée le jour où il serait question de continuer l'œuvre; et lorsqu'il s'est agi de la faire revivre, Madame Salomon après ce qui s'était passé savait pertinemment qu'elle n'avait plus à compter sur sa collaboration. Elle le savait si bien qu'elle avait pris toutes ses dispositions avec la Secrétaire-Trésorière. Il n'existe donc plus de Vice-Présidente.

Celle-ci n'a donc jamais collaboré, en quoi que ce soit aux dispositions prises, ni aux convocations en vue d'élire un nouveau Comité, et, contrairement aux affirmations de Madame Salomon, elle déclare n'avoir jamais promis ou consenti de faire quoi que ce soit pour l'œuvre d'assistance aux enfants.

Ainsi qu'il est dit dans ce mémoire, la Vice-Présidente se chargeait de centraliser chez elle les achats et les envois de chaussures. En février 1908, à la suite du vote du 31 janvier, elle en a distribué 117 paires de la manière suivante :

*Enfants fréquentant les écoles laïques* 77  
*Enfants fréquentant les écoles libres* . . . 21  
*Enfants ne fréquentant aucune école* . 9

L'hiver suivant et alors que la Vice-Présidente était absente de la Colonie, les chaussures furent centralisées chez une autre dame du Comité (pour ne pas la nommer c'est Madame Picande). Sur 130 paires, 5 paires seulement furent délivrées aux enfants des écoles libres, d'où pour les écoles laïques 135 — sans commentaires!

\* \*

La Vice Présidente en envoyant sa démission a tenu, surtout à protester pour montrer qu'elle ne s'associait pas à une distribution de scours faite avec partialité.

Depuis cinq ans qu'elle faisait partie de l'œuvre, il ne lui avait jamais été rien refusé pour les enfants nécessiteux qu'elle proposait au Comité.

Cependant, devant les attaques réitérées dont elle est victime, elle nous a avoué que depuis longtemps c'était une guerre sourde entre quelques membres du Comité et elle. On lui accordait, mais c'était avec la plus mauvaise grâce. Il lui fallait tout son grand désir de soulager des malheureux pour ne pas sortir découragée. On est allé jusqu'à lui faire cette réflexion, que l'on ne comprenait pas comment des enfants pour lesquels on payait l'instruction aux écoles libres pouvaient être proposés pour des secours.

Une correspondance qui fait partie de ce mémoire montre le grand désir de Madame Salomon de voir la Vice-Présidente retirer sa démission. Cette correspondance débute par des louanges qu'elle lui a tressé mais les termes changent à mesure que la correspondance s'échange.

Nous croyons savoir que par une dernière lettre qu'elle adressait à Madame Salomon, l'ex Vice-Présidente exposait en termes très précis la situation exacte.

Madame Salomon n'a pas cru devoir reproduire cette dernière lettre en réponse à la sienne. Tout l'échafaudage de son mémoire en eut été menacé, et il eut été difficile dans ces conditions de vouloir faire retomber sur la Vice-Présidente toutes les petites erreurs commises pendant son mandat de Présidente.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question.

## Lazaret et Cabanon.

La population de l'Île-aux-Chiens estime qu'il serait peut-être prudent, dans l'inté-

rêt général, de transporter le nommé Litté Félix au Lazaret, avant les grandes chaleurs, et d'autoriser son premier domestique, Couëtill Ambroise, à l'accompagner, à moins qu'un nouvel accès de fièvre chaude n'ait déjà fait loger celui-ci au Cabanon.

et les Littré ne soient pas parvenus, de concert avec la Princesse Bedouine, à lui inculper les règles les plus élémentaires du savoir vivre.

Peut-être avec son enclume et son martean Thélot aura-t-il plus de succès?

Allons... Thélot... pas d'hésitation... il ne s'agit de rien moins que de *polir* le second Adjoint de l'ami Poirier.

## Est-il morveux?

Depuis que nous avons parlé de l'honnêteté vraiment légendaire du grand Barabbas et de la façon vraiment édifiante dont il s'est appauvri en enrichissant les autres, M. Turgot Pierre, deuxième Adjoint au Maire de l'Île-aux-Chiens, ne décolère pas, son visage s'est assombri... ses yeux jadis si pleins... d'intelligence et de franchise... se sont mis à regarder en dessous et de travers, il montre les poings, allonge les bras et les jambes, tel un polichinelle avec le jeu des fieilles.

Mais pourquoi tant d'animation? Croira-t-il donc ce cher Monsieur, que c'est pour lui que nous avons gaspillé notre encens et notre papier? Il n'en vaut pas la peine. Nous n'avons que faire de sa tongue et embarrassante personne. Qu'il apprenne donc la différence qu'il y a entre un *grand homme* et un *homme grand*... et il ne cherchera pas à remplir l'histoire du bruit de ses hauts faits.

Il paraît, en effet, que, hier encore, le Gérant d'une des principales maisons de la colonie ayant eu l'audace de flétrir en présence de « Son Altesse Susceptible » le Comité de lettres et télégrammes *anonymes* qui vient de révéler son existence à St-Pierre et dont celui de l'Île-aux-Chiens n'est qu'une succursale avec un fonctionnaire comme Secrétaire, notre énergumène s'est fabré tout rouge, il s'est mis à écumer, à baver, salissant de sa bave immonde l'honorables Gérant auquel une bande de misérables, l'achement cachés sous le masque de l'anonymat s'étaient vantés cet hiver de faire perdre sa place.

Pourquoi donc, ici encore, M. Pierre Turgot (prouve-t-il le besoin de se moucher avec tant d'éclat)?

Ne sait-il donc pas que dans le monde, les personnes bien éduquées se mouchent très discrètement et c'est ce que font très bien du reste, en ce moment, certains personnages d'ordinaire plus bruyants.

M. Turgot Pierre a donc la tête bien dure pour que les Gustave Dagot, les Champy,

## En l'honneur de Jeanne d'Arc.

Dans quelques jours des fêtes vont être célébrées d'un bout de la France à l'autre en l'honneur de Jeanne d'Arc, la Vierge lorraine. Edifices publics et maisons particulières vont arborer les couleurs nationales; comme aux jours de haute liesse, défilés militaires, retraites aux flambeaux, reconstitutions historiques et cérémonies religieuses vont se succéder au milieu de l'enthousiasme des foules. Les querelles intérieures, les divisions politiques, les haines religieuses à peine oubliées de la veille et qui peut être reprendront avec plus d'appréhension le lendemain, feront trêve un instant pour unir dans un même sentiment de fierté nationale et d'orgueil patriotique tout ce qui porte le nom français. Au 8 mai 1910 comme au 8 mai 1429, sait parachever ce miracle d'un jour pour bouter hors l'étranger.

Et nous, St-Pierrais, nous sommes Français aussi, d'autant plus Français que la France est plus loin. Ne prendrons-nous pas part aux réjouissances de nos frères métropolitains? Ne paierons-nous pas notre tribut d'hommages à celle qui demeure envers et contre tous notre gloire nationale la plus pure? Si, n'est-ce pas.

Déjà nous avons donné nos signatures au groupe parlementaire qui s'occupe de la proclamation de la fête de Jeanne d'Arc comme seconde fête nationale.

C'est bien; mais ce n'est pas tout. Dimanche 8 mai les trois couleurs de notre France flotteront gaieusement, au fronton des maisons St-Pierraises. À travers le grand océan, leurs claquements joyeux emportés par le vent iront saluer de notre part la terre bénie des aïeux.

Alors qu'à la Saint-Patrick et à la Saint-Joseph nos fils et nos filles se parent de rubans verts et bleus, ce seront les trois couleurs qu'ils arboreront le 8 mai, qui dans la coiffure, qui à la boutonnière.

Et une fois de plus la mère Patrie sera contente: les cœurs de ses enfants St-Pierrais battront à l'unisson du sien.

Vive la France!  
Noël à Jeanne, la bonne Lorraine!

## INCENDIAIRE.

Le grand littérateur, l'Auguste Didelet (il écrit dans la feuille officielle) aspire à une célébrité à nulle autre pareille.



Son devancier le Florenti Titi disait « après moi le déluge ». Tous les mauvais administrateurs, tous les fonctionnaires à l'esbrouffe ont dit ou pensé cela, c'est leur maxime.

L'homme à trois genoux a trouvé mieux : pour être sûr qu'on ne puisse pas le critiquer avant de partir, il bâtera Saint-Pierre.

Néron a fait cela pour se désennuyer, ui fera ça pour se rendre célèbre

Une commission municipale a indiqué les immeubles abandonnés et en ruines qui constituent un danger pour la sécurité publique et a déclaré qu'il fallait les abattre au plus tôt.

Une étincelle, une cigarette, un paquet de foin, un chiffon huilé ou graisseux qu'on remue suffisent à déclencher une catastrophe ; que le feu prenne la dedans, qu'il éclatera il sera impossible de s'en rendre maître et voilà comment on prétendra brûler les preuves de la disparition des 36,810 francs, la comptabilité de l'Hôpital, tout ce qu'importe notre couteux solitaire et ses amis.

Et pour expliquer le sinistre, notre littérateur dira d'un ton solennel : C'est les rats qui ont froissé leur museau contre un paquet d'allumettes. Vraiment ? Mais dites-nous si c'est les rats qui nourriront les vives, les enfants et pleureront les morts.

## A Dieu vat !

Ils sont partis, nos marins, l'espoir de tous est dans leur labeur, la réussite de nos efforts à tous dépend de leur succès.

St-Pierre a armé cette année 53 goëlettes c'est un notable progrès sur l'année passée.

Le temps a été beau ce printemps; peu de brume, peu d'intempéries : souhaitons leur beau temps, bonne pêche. Le courage ne leur manquera pas.

La goëlette *Xer* vient d'arriver avec 7000 morses du Grand Banc, 200 qx.

## Il ne fera plus rien pour Saint-Pierre.

L'homme de paix que nous a craché l'un des canons de tourelle de « l'Amiral-Aube » se moque absolument du sort des ouvriers.

Depuis le départ des goëlettes, que lui importe si ils vont rester un bon mois sans pouvoir gagner, faute de travail, leur pain et celui de leurs enfants ?

Lui touchera son douzième ; il n'a pas faim, pourquoi les autres se mettent-ils à table ? Pourquoi recommencerait-on pour éviter le chômage et la misère à de pauvres

travailleurs, les réparations de nos cales et quais, dont l'état de délabrement honteux ferait rougi un Administrateur Anglais, Américain ou autre ? Les 30,000 francs d'augmentation de la subvention sont-ils réservés exclusivement à sa politique ?

Autre question : L'élection d'un Conseiller municipal de l'Île-aux-Chiens a été annulée le 31 décembre 1909.

L'homme paresseux ci-dessus désigné a-t-il oublié qu'il lui appartient de faire procéder dans les 2 mois aux élections rendues nécessaires ?

Il y a des lois oppressives qu'il élargit et des lois fort courtes qu'il préfère ignorer. Mais j'y songerai c'est la démission de Poirier qu'il attend. Bien naïf qu'il se contente l'appliquer la loi municipale.

## AVIS.

Nous rappelons à nos lecteurs « Les jugements à la Didelot et à l'André » de notre dernier numéro, « affaire Pro-Patria ».

La Cour de Cassation de Bordeaux a condamné MM. Clermont et Dupont à tous les dépens, n'en déplaise à M. Joseph Folquet, ancien armateur, et J. Dupont.

## Le départ de M<sup>e</sup> Guillaume.

Tous les cafards s'en vont, leur père à tous a bien voulu retarder son départ pour pouvoir les emmener tous.

Il les a fait emballer très soigneusement. Il y en a dans tous ses bagages qui sont, par le fait, de véritables sacrifices. Seulement, comme il s'en échappera sûrement, il faut espérer que le navire sera désinfecté, sans quoi André est capable de le mettre en quarantaine, lui qui n'aime pas du tout les sales cafards de sacristie.

Avec M<sup>e</sup> Guillaume, la colonie verra disparaître un dégoût sans prestige qui n'a attaché son nom à rien de salutaire pour un pays où il a édifié une modeste fortune.

L'affaire « Graviers » qui l'a retenu un an aurait pu être pour lui l'occasion de briguer la sympathie à laquelle on a droit quand on lutte pour un principe. Mais derrière l'exploitation scandaleuse de la procédure, c'est tout autre chose que les intérêts de la veuve et de l'orphelin, c'est le bénéfice escompté qui apparaît comme le seul soutien d'une machination dont les graviers, à coup sûr, ne sont pas les auteurs, et qui, absorbant l'affaire, a été à l'encontre de tous leurs vrais intérêts.

A de tels hommes il est une parole qui s'applique toujours : *Pecunia tua tecum sit, que ton argent aille avec toi.*

Un autre rédacteur de la « Vigie ».

## DERNIERE HEURE.

### Promotions.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Laurent Larquère vient d'être promu à la classe supérieure et maintenu en Nouvelle Calédonie où il doit prochainement remplir les fonctions de Chef de Service.

Cet avancement est bien mérité car M. Larquère a toujours rempli son devoir avec la plus scrupuleuse honnêteté et la plus grande activité.

Nous apprenons d'autre part que M. Didelot sera également promu à la classe supérieure dès qu'il y aura droit, c'est-à-dire sous peu de jours désormais. M. Didelot quitterait la colonie pour occuper ailleurs un nouveau poste.

M. Didelot en est, paraît-il enchanté, et nous aussi.

Nous espérons que son successeur saura, par son autorité, son expérience, et son passé administratif, inspirer la confiance de tous les colons. Il faut pour administrer ce pays des hommes plus âgés et plus expérimentés que les Didelot et Antonetti qui étaient trop jeunes et sans expérience. Nous souhaitons vivement qu'ils puissent réussir mieux dans les autres colonies, mais leur expérience nous aura coûté cher et ce sont les autres qui en profiteront.

### Régie Française.

Les meilleures cigarettes de la Régie sont les

**HONGROISES** en tabac *Maryland*

**ÉLÉGANTES** en tabac du Levant à 60 centimes

Les plus économiques sont les

**ÉLÉGANTES** en Scaferlli ordinaire à 30 centimes

En vente chez les Débitants.

## A Vendre.

*La goëlette FRANCINE, Ancres, Chaînes, un Canot, une Baleinière, deux Chalands.*

*S'adresser Habitation de Madame Lemoine à l'Île-aux-Chiens.*

## A VENDRE.

Occasion exceptionnelle

*Une machine à coudre et un fusil.*

S'adresser au Bureau du Journal.

Imp. LA VIGIE — Le Gérant : W. Lefèvre.